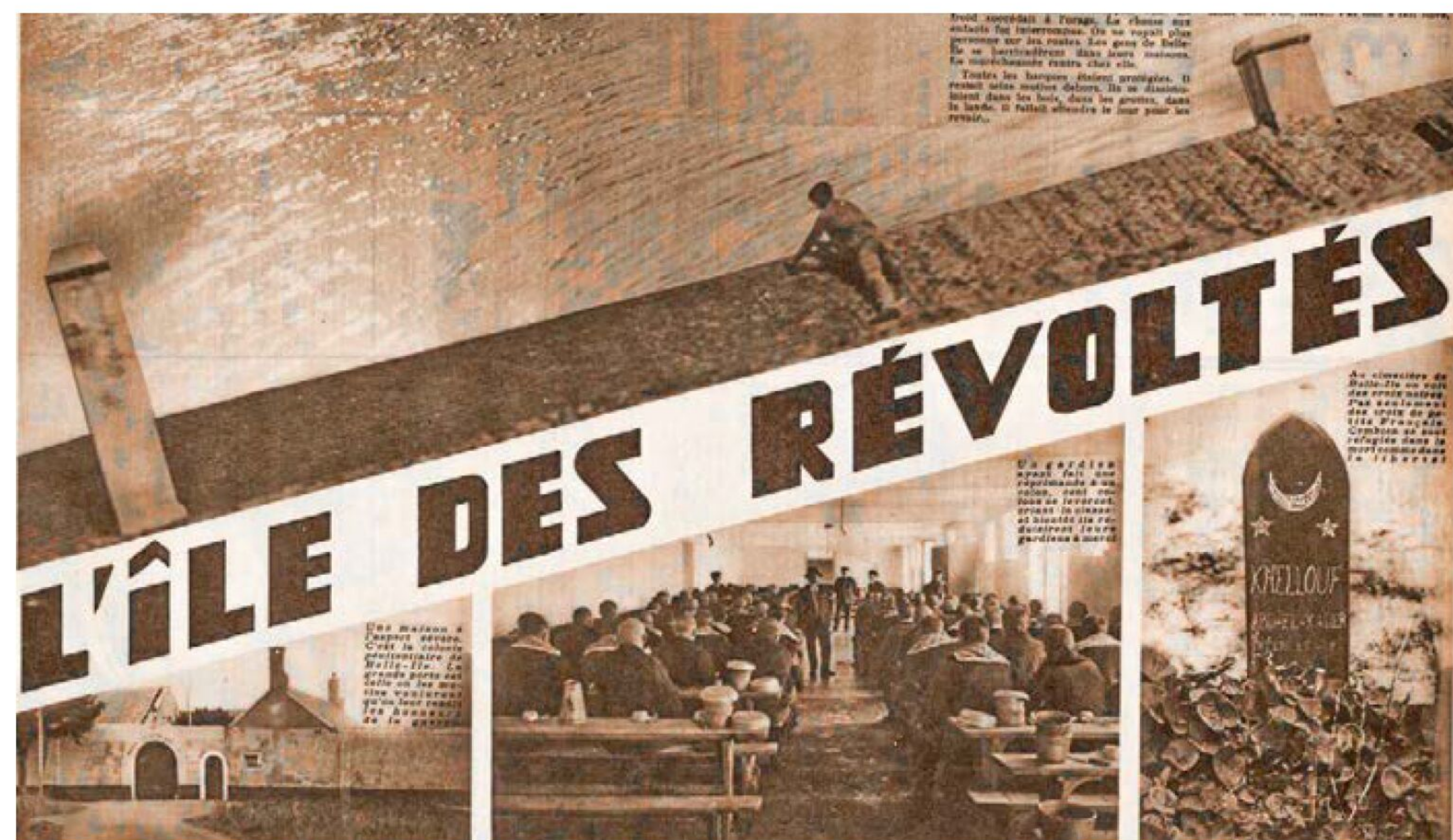




Âge tendre et têtes de bois

En septembre 1934, le magazine *Détective* livre le récit de la révolte qui a secoué l'établissement de Haute-Boulogne, sis sur la commune du Palais.

autres se mirent en chasse. L'Administration pénitentiaire avait, dans la précipitation, promis 20 francs à quiconque capturerait un fugitif. 20 francs! Pas un sardinier, pas un gardien de cochons ne pouvait négliger pareil appoint – le lendemain, l'un d'eux se vanterait même d'avoir empoché 200 francs. Camions et vieilles torpédos crevèrent l'obscurité de leurs phares jaunes. On scrutait la nuit depuis le marchepied, lampe-tempête à la main. Des touristes se joignirent bientôt à la meute, histoire de rompre le désœuvrement de vacances en champ clos. De toute manière, le littoral escarpé, avec ses à-pics et ses chaos rocheux, faisait une autre enceinte à la colonie. Avant la fin de la matinée, le tour était joué. Restaient les cris des évadés repris, que l'on châtiât à l'abri des murs.

DÉTECTIVE/DR

Belle-Île-en-Mer, la chasse aux enfants

Exaspérés par les conditions carcérales, 56 mineurs s'évadent, à l'été 1934, d'une maison d'éducation surveillée. Va alors se dérouler une étrange battue, menée par les habitants et les forces de l'ordre, qui révoltera une partie de l'opinion... **PAR NICOLAS CHAUDUN**

Le 26 août 1934, Belle-Île-en-Mer se livra à une partie de chasse qui écorna quelque peu son exotisme insulaire et farouche. Au crépuscule avait retenti la sirène de la colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne. Vivaient là 200 enfants et adolescents jugés «difficiles», des vagabonds pour la plupart, quelques voleurs à la tire, dont un qui n'avait jamais chipé qu'un ananas... Au dîner, une de ces pauvres petites teignes avait mordu dans son morceau de fromage avant de prendre sa soupe. La fringale constituait une infraction au règlement qui commandait de prendre le potage avant toute chose. Un gardien souleva le fautif par l'oreille afin de le conduire au «quartier de discipline». C'en était trop. De colère, le réfectoire

s'enflamma comme un dirigeable gonflé à l'hydrogène. Ayant roué de coups leurs matons, les gamins se ruèrent au-dehors. Les plus agiles escaladèrent les murs, d'autres contraignirent le concierge à leur ouvrir la grande porte. Beaucoup s'attardèrent dans les cours, ne sachant que faire. Ceux-là, on les rattrapa sans peine et on les jeta au cachot comme des poussins dans un sac. À la faveur d'une accalmie, on procéda à l'appel: 56 morveux s'étaient égaillés sur la lande. Une humiliation pour la direction. Alors seulement, on donna l'alarme. La sirène de Haute-Boulogne, les îliens savaient parfaitement ce que cela signifiait. Les fermiers envoyèrent les commis garder les bêtes; les pêcheurs partirent, armes à la main, veiller sur leur embarcation... Les

La colère de Jacques Prévert

L'affaire fit grand bruit. Elle inspira à Jacques Prévert son poème *La Chasse à l'enfant*: «Bandit! Voyou! Voleur! Chenapan!/ C'est la meute des honnêtes gens/ Qui fait la chasse à l'enfant». Le poème fut aussitôt mis en musique et enregistré par Marianne Oswald. L'épisode fournit surtout à Prévert l'argument du scénario d'un film que devait tourner Marcel Carné: *La Fleur de l'âge*. Les pires embûches contrarièrent le projet: la censure, la guerre, l'irrésolution des producteurs... Le tournage ne commença qu'en 1947. Trop tard, en vérité, la question des bagnes d'enfants étant en partie résolue. Arletty, Serge Reggiani, Anouk Aimée débarquèrent néanmoins sur l'île. De drames en grèves, la réalisation s'enlisa. Le film ne fut jamais achevé. Et pour finir, les rushes disparurent mystérieusement. Un fiasco qui ajouta une touche de malédiction à la mutinerie des enfants perdus. **■**

Nicolas Chaudun est l'auteur de *L'Île des enfants perdus* (Actes Sud, 2019), un roman fondé sur le tournage du film inachevé de Marcel Carné *La Fleur de l'âge*.